



# L'Auto-Moto École Veillon

L'auto-école Veillon est née d'une **expérience familiale de près de 40 années** dans le monde de la conduite. L'établissement est reconnu pour **son expertise et ses compétences.**

Les moniteurs **accompagnent les candidats** dans leur apprentissage et donnent le meilleur d'eux-mêmes afin de **garantir leur réussite**. Dans une ambiance détendue mais néanmoins rigoureuse, nous sommes fiers de **conserver une école de conduite à taille humaine** en sachant tenir compte de vos disponibilités et de vos attentes.

Notre objectif sera de vous préparer à **votre future vie de conducteur** comme nous le faisons pour chacun des candidats qui **nous ont fait confiance** et qui ont pu apprécier **la qualité de notre formation !**

# NOS FORMATIONS AUTO

## FORFAIT CODE

### À L'UNITÉ



- 💻 Code en ligne 6 mois : **50€**
- 📄 Constitution du dossier : **70€**

### PACK ONLINE



- 💻 Code en ligne 6 mois
- 📄 Constitution du dossier
- ⌚ 99€



## FORFAITS VOITURE

Les tarifs pour la boîte automatique sont les même que pour la boîte manuelle



### PACK EASY

- ⌚ 13h de conduite
- ⌚ dont 1h sur simulateur
- ☑ Évaluation de départ
- 👤 Accompagnement à l'examen



**850€**



### PACK ZEN

- ⌚ 20h de conduite
- ⌚ dont 2h sur simulateur
- ☑ Évaluation de départ
- 👤 Accompagnement à l'examen



**1 200€**



### PACK MASTER

- ⌚ 30h de conduite
- ⌚ dont 3h sur simulateur
- ☑ Évaluation de départ
- 👤 Accompagnement à l'examen



**1 700€**



## SERVICES ADDITIONNELS

### PASSERELLE B78 > B



- ⌚ 7h de conduite
- ⌚ dont 1h sur simulateur

📄 Fabrication du titre

**420€**

**(-40€ pour nos clients boîte auto)**

### PACK FLASH ACCÉLÉRÉ

- ⌚ 20h en 20 jours

⌚ +500€ sur le forfait choisi (paiement comptant)

📄 Nous nous engageons à vous trouver une place d'examen dans les 10 jours suivant votre dernière leçon



## FORMATION POST-PERMIS

Nous vous informons de l'existence de la formation :  
**« Post-Permis »**

Cette formation aura pour but notamment de réduire la durée de la période probatoire à l'issue de l'obtention de votre permis B.  
Pour tout renseignement, merci de vous adresser à l'accueil.

### À SAVOIR

Tous les critères relatifs à la valorisation de la formation AAC / CS / Post Permis figurent sur notre site :  
[www.autoecoleveillon.com](http://www.autoecoleveillon.com)

Des liens vers notre page internet sont à disposition pour renseigner les élèves :

#### **Valorisation de la formation AAC**

<https://public.codesrousseau.fr/permis-de-conduire/permis-voiture-permis-b/conduite-accompagnée/>

#### **Valorisation de la formation CS**

<https://public.codesrousseau.fr/permis-de-conduire/permis-voiture-permis-b/conduite-supervisée/>

#### **Valorisation de la formation Post Permis**

<https://public.codesrousseau.fr/conseils-pratiques/466-la-formation-complémentaire-au-permis-plus-de-points-plus-vite.html>

Nous mettons à la disposition des élèves des prospectus à l'accueil comme les notices AAC & CS pour valoriser et informer ces apprentissages.



# LES ENJEUX DE LA FORMATION À LA CONDUITE

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

**Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.**



## Le déroulement de la formation 1/2

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

## Le déroulement de la formation 2/2

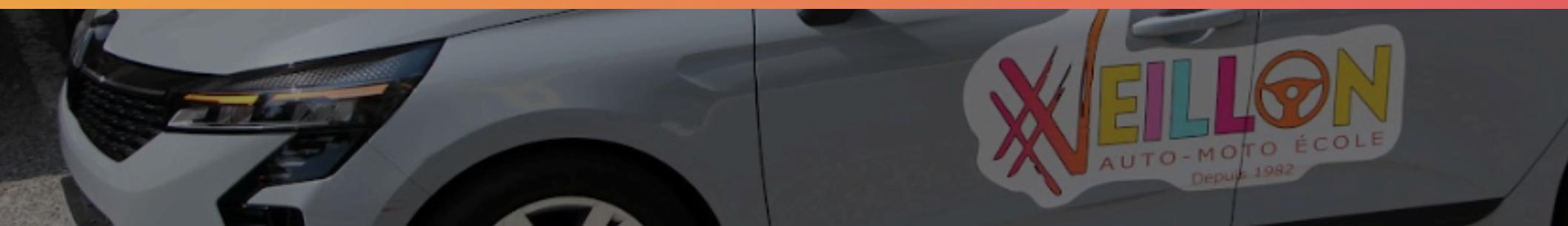
Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

**Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.**

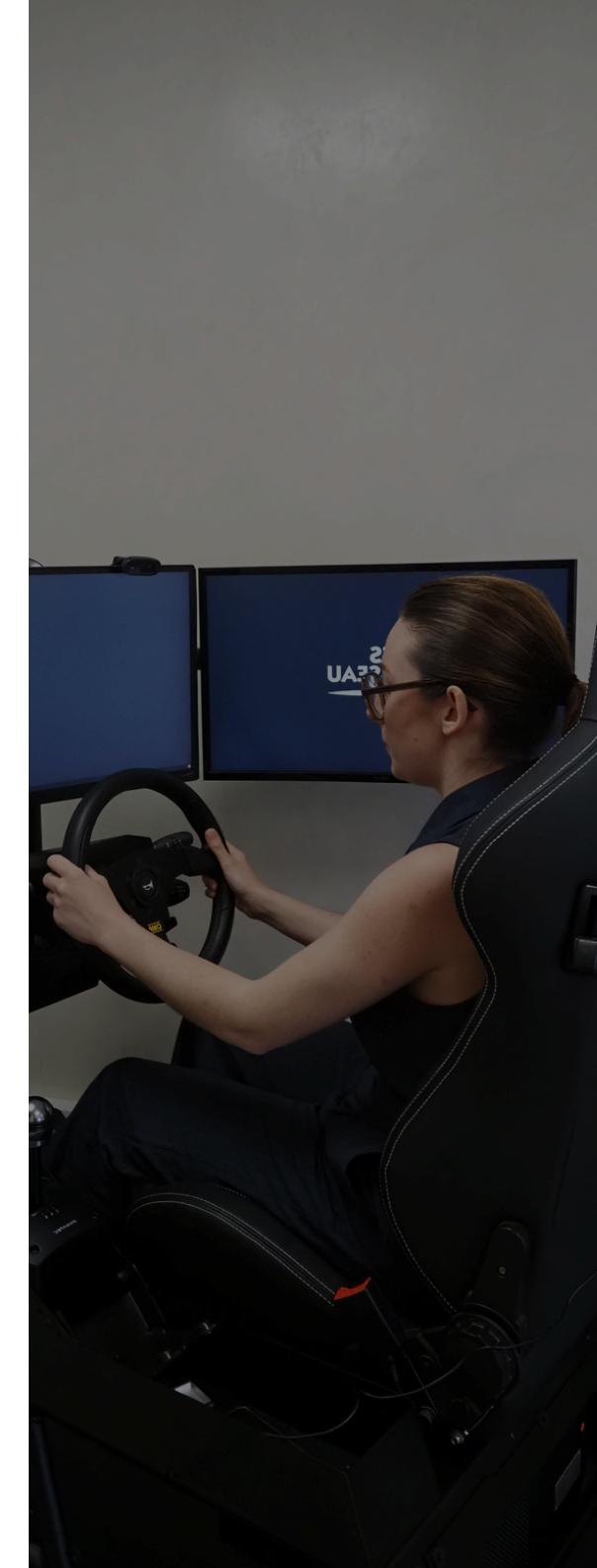


# COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert: l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- **réaliser** un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- **suivre** un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- **réaliser** un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- **procéder** à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- **appliquer** les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- **adapter** votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- **faire** preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.



**CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. H)**

N° : \_\_\_\_\_ SÉRIE \_\_\_\_\_

**EXEMPLAIRE ADMINISTRATION**

Date : \_\_\_\_\_ Centre : \_\_\_\_\_ N° de département : \_\_\_\_\_

Dauphain - Nom : \_\_\_\_\_ Chargé(e) de l'évaluation de l'épreuve en circulation de : \_\_\_\_\_

Mme, Mlle, M. (?) \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

(Tous les mentions ci-dessus sont des renseignements de tiers d'usage et n'y ai pas accès)

Prénom : \_\_\_\_\_

Category de permis sollicité : A  A1  B  B1  B2  C  EC  D  ED

Autres de la réussite à l'examen de l'habilité(s) : nom(s) : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

N° de département : \_\_\_\_\_ du pays : \_\_\_\_\_ détailler toutes les catégories de permis : \_\_\_\_\_

régularisation  dispense(s) d'épreuve postule (Art. R.224-26 du Code de la Route) N° du permis : \_\_\_\_\_

Résultat d'examen : **FAVORABLE** **INSUFFISANT** **Echec non muni à son terme**

Connaître la sécurité en conduite et moyen de survie

Codes spécifiques :  01  101  102  103  105  Ar  106  Jeudi ou : \_\_\_\_\_

Véut titre de conduite à compter du : \_\_\_\_\_

Visite médicale valide jusqu'à : \_\_\_\_\_

Autres codes : \_\_\_\_\_

**Bilan des compétences**

|  | E    | 0      | 1      | 2    | 3     | Autonomie conscience du risque |
|--|------|--------|--------|------|-------|--------------------------------|
| Connaitre et maîtriser son véhicule              | grey | orange | yellow | grey | green | grey                           |
| Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord | grey | orange | yellow | grey | green | grey                           |
| Effectuer des vérifications du véhicule          | grey | orange | yellow | grey | green | grey                           |

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses.

Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve. À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

## Conditions de passage

Les pièces à fournir pour passer l'examen sont, Carte d'identité, Passeport, permis de conduire pour un second permis, titre de séjour, Les examens pratique et théorique se déroulent du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, pour la théorie certains centres sont ouverts le samedi. L'accompagnement à l'examen théorique peut être possible sur demande (voir les conditions au bureau).

# L'ÉVALUATION DE DEPART

## Quel est l'objectif ?

- Permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquises
- Permet de proposer une durée de la formation qui corresponde à votre profil et vos capacités

## Quel moyen est utilisé ?

**Simulateur :** Évaluation réalisée grâce à un simulateur de conduite, toute dernière génération Oscar II

## Sont évaluées :

Le questionnaire permet d'évaluer votre expérience de conduite et votre niveau de connaissance du véhicule. Des exercices pratiques permettent d'évaluer certaines facultés essentielles pour la conduite :  
**Habilétes | Compréhension et mémoire | Perception | Émotivité**

## Quelle est la durée ?

L'évaluation de départ dure **50 minutes**.



# PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation. Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

## Parcours théorique

La formation théorique portant sur les thèmes de la sécurité routière tels que la vitesse, l'alcoolémie, les stupéfiants, le port de la ceinture de sécurité, la fatigue... pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez aux cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

## Parcours pratique

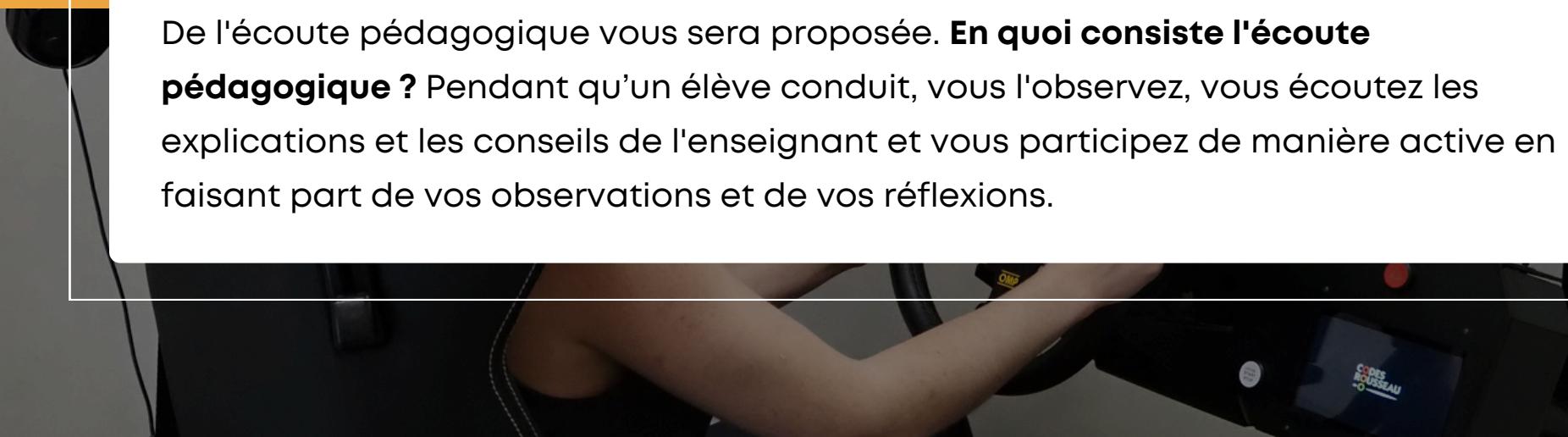
Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Un voyage école vous sera proposé. **En quoi consiste un voyage école ?**

Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée. Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire. Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée. **En quoi consiste l'écoute pédagogique ?** Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.



# ET POURQUOI PAS LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ? (DÈS 15 ANS)

Apprendre à son rythme avec un accompagnateur qui te connaît bien, c'est acquérir une très forte expérience sur la route ! Avec la conduite accompagnée, tu gagnes en confiance, en autonomie mais aussi en heures de pratique.

## Quels sont les avantages ?



Plus d'expérience de conduite à moindre coût



Période probatoire réduite de 3 à 2 ans



Prime d'assurance réduite chez de nombreux assureurs



75% de réussite (contre 57% en classique)



26h de conduite en moyenne (contre 35h classique)



4x moins d'accidents que la formation classique

# Quelles sont les étapes ?



**Les accompagnateurs doivent être titulaires du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption et obtenir l'accord de leur assureur. Ils ne doivent pas avoir été condamnés pour certains délits (alcool, stupéfiants...). Leur nom doit figurer dans le contrat signé avec l'école de conduite. Ils participeront à l'évaluation de la dernière étape de la formation.**



## LES DOCUMENTS À PRÉSENTER LORS D'UN CONTRÔLE ROUTIER

- Permis de l'accompagnateur
- Attestation d'inscription au permis de conduire
- Disque «Conduite Accompagnée» sur le véhicule
- Livret d'apprentissage AAC

# **ET LA CONDUITE SUPERVISÉE ?**

La conduite supervisée est une **nouvelle offre plus souple que la conduite accompagnée**. Le candidat de **18 ans et plus**, inscrit dans une école de conduite, aura la possibilité de **compléter**

**sa formation initiale par une phase de conduite accompagnée** lui permettant d'acquérir davantage d'expérience pratique, afin de passer ensuite l'**examen dans des conditions sereines**.

Le candidat doit au préalable **avoir réussi l'épreuve du code et suivi au moins 20 heures de conduite en école de conduite**.

À ce moment seulement la conduite supervisée peut commencer, et **elle débute avec un rendez-vous** en présence de l'enseignant et du futur accompagnateur, au moment où l'enseignant estime que l'élève est prêt à conduire avec son accompagnateur.

**1000 km à parcourir pour pratiquer et préparer sereinement l'examen du permis de conduire !**  
**Pas de durée**

## **À qui s'adresse t-elle ?**

Cette formule s'adresse aux candidats de 18 ans et plus, qui souhaitent acquérir une expérience de conduite avant le passage de l'examen du permis de conduire ou après un échec à l'épreuve pratique.

**Attention :** contrairement à l'AAC, cette formule ne permet pas de réduire la durée de la période probatoire. Les nouveaux titulaires du permis de conduire disposent de 6 points sur leur permis et doivent attendre trois ans sans infraction avant d'en obtenir 12.

## Quels sont les avantages pour le candidat ?

- Acquérir un maximum d'expérience de conduite & approfondir ses acquis au volant avant le passage de l'épreuve pratique.
- Améliorer à moindre coût ses acquis, notamment en attendant de repasser l'examen pour celui qui a échoué à l'épreuve pratique.
- Augmenter ses chances de réussite lors de l'examen pratique

## Le candidat doit :

- Avoir 18 ans ou plus
- Obtenir l'accord de l'assureur du véhicule
- Avoir réussi l'examen théorique du code de la route Avoir suivi une formation pratique avec un enseignant expert de l'école de conduite (20 heures minimum)
- Bénéficier d'une évaluation favorable de la part de son enseignant de la conduite

## Quand choisir la conduite supervisée ?

- Au moment de votre inscription
- Suite à un échec lors de votre examen pratique

## Quelle est la durée ?

- Etre titulaire du permis B depuis au moins 5 ans (sans interruption)
- Obtenir l'accord de son assureur
- Figurer dans le contrat signé avec l'école de conduite

**Note :** Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial.

# NOS FORMATIONS 2 ROUES

## NOTRE PERMIS MOTO (A2)

### À L'UNITÉ



Code en ligne 6 mois : **50€**  
Constitution du dossier : **70€**

### PACK ONLINE



Code en ligne 6 mois  
Constitution du dossier  
**99€**



### CONDUITE

PAYEZ EN  
**2X**



- ⌚ 20h de conduite (8h de plateau/12h de circulation) ☑ Évaluation de départ
- 📖 Livret d'apprentissage ☑ 1ère présentation à l'examen plateau
- ➡ 1ère présentation à l'examen circulation **980€**

## NOS FORMATIONS DEUX ROUES

### FORMATION 125CM3



⌚ 7h de formation  
\*Délivrance de l'attestation de formation  
**299€**

### PASSERELLE A2 > A



⌚ 7h de formation  
**299€**

Formation donnée sur scooter sans vitesse et accessible après 2 ans de permis B (sans avoir à passer d'examen final)



Les heures de formations s'effectuent sur une BMW S 1000 R





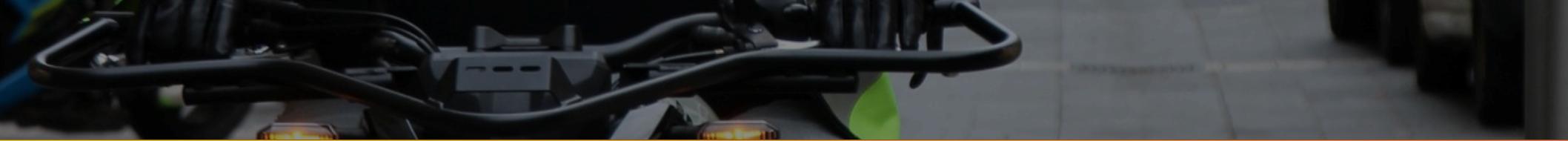
# LES ENJEUX DE LA FORMATION À LA CONDUITE

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc.

Les conducteurs de motocyclettes sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.



## Le déroulement de la formation 1/2

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement. Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite. Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

## Le déroulement de la formation 2/2

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette. Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles. **Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.**



# COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.



| Bilan des compétences  | Niveaux d'appréciation |    |   |   |     | Autonomie conscience du risque |
|--|------------------------|----|---|---|-----|--------------------------------|
|  | E                      | 0  | 1 | 2 | 3   |                                |
| <b>Connaitre et maîtriser son véhicule</b>   |                        |    |   |   |     |                                |
| Savoir s'équiper et s'installer  |                        |    |   |   |     |                                |
| Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, conduire et utiliser les commandes |                        |    |   |   |     |                                |
| <b>Appréhender la route</b>  |                        |    |   |   |     |                                |
| Perdre l'information   |                        |    |   |   |     |                                |
| Adapter son allure aux circonstances   |                        |    |   |   |     |                                |
| Agir pour la réglementation  |                        |    |   |   |     |                                |
| <b>Partager la route avec les autres usagers</b>   |                        |    |   |   |     |                                |
| Communiquer avec les autres usagers  |                        |    |   |   | 0   | 0                              |
| Partager la chaussée   |                        |    |   |   | 0,5 | 0,5                            |
| Maintenir les espaces de sécurité  |                        |    |   |   | 1   | 1                              |
| <b>Sous-totaux</b>   |                        |    |   |   |     |                                |
| <b>Courtoisie</b>  |                        | +1 |   |   |     |                                |
| <b>Total général</b>   |                        |    |   |   |     |                                |

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses.

Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation

## Conditions de passage

Les pièces à fournir pour passer l'examen sont : Carte d'identité, Passeport, permis de conduire pour un second permis, titre de séjour. Les examens pratique et théorique se déroulent du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Pour la théorie, certains centres sont ouverts le samedi. L'accompagnement à l'examen théorique peut être possible sur demande (voir les conditions au bureau).



# PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE A

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation. Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

## Parcours théorique

La formation théorique portant sur les thèmes de la sécurité routière tels que la vitesse, l'alcoolémie, les stupéfiants, le port de la ceinture de sécurité, la fatigue... pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

## Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Un voyage école vous sera proposé.

### **En quoi consiste un voyage école ?**

Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée. Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

### **En quoi consiste l'écoute pédagogique ?**

Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

# USAGE DE LA PISTE

**Formations aux catégories AM, AI, A2, A du permis de conduire et pour la conduite des véhicules de catégorie L5e**

## Organisation de la piste Nikaïa

### **Adresse de la formation hors circulation :**

Parking NIKAIA – Boulevard du Mercantour 06200 NICE

### **Temps de parcours à partir de l'école de conduite :**

20 minutes

### **Partage de la piste de formation :**

Les cours moto Hors Circulation se passent actuellement sur le parking du Nikaïa à Nice. La direction du Nikaïa nous permet de disposer à titre gracieux du parking pour vos entraînements en dehors de leurs événements ou des marchés. Il y est tracé 3 pistes pour le parcours dit à « allure lente » et 3 pistes pour les parcours dit à « allure rapide ». Toutes les auto-écoles du bassin niçois ne disposant pas de piste privée y accèdent. En règle générale, 4 élèves au maximum peuvent se retrouver sur une même piste pour travailler, voir 6 maximum sur les pistes lentes, et ce en période de forte affluence, à savoir le samedi matin de 8h à 12h. Afin d'assurer votre sécurité, des règles précises ont été établies par les auto-écoles travaillant sur le Parking Nikaïa. Votre formateur vous en informera lors du début de vos cours.

## Déroulement

### **Disponibilité de la piste :**

Lundi et Jeudi: A partir de 15h Mardi-Mercredi-Vendredi et Samedi : Toute la journée

### **Conditions de formation / déroulement des cours :**

Sur une période de deux heures: Jusqu'à ce que vous ayez un niveau suffisant pour circuler sur route, le formateur vous amène sur la piste.

## Description et modalité de la prise en compte du HANDICAP

L'auto-école ne dispense pas ces formations

**Vous avez un handicap et vous voulez passer le permis de conduire ?** C'est possible si vous êtes reconnu apte par un médecin agréé lors d'une visite médicale. Les épreuves de l'examen du permis sont aménagées selon votre handicap : physique (mobilité réduite), auditif (sourd ou malentendant), troubles dys... Accueil :

### Établissement PMR :

- Accessibilité fauteuil roulant porte d'entrée et sortie de secours.
- Sanitaires adaptés PMR.
- Toutes les portes aux normes PMR
- Signalétique adaptés PMR
- Bureaux adaptés PMR

Vous devez remplir **les 2 conditions suivantes** pour pouvoir vous inscrire à l'examen du permis de conduire :

- Avoir **l'âge requis** pour la catégorie de permis que vous souhaitez passer Par exemple, pour le permis B, vous pouvez vous inscrire à l'examen à partir de l'âge de 16 ans (ou 15 ans si vous choisissez l'apprentissage anticipé de la conduite). Vous devez avoir 17 ans pour obtenir le permis B.
- Être reconnu **apté** par un médecin agréé lors d'un contrôle médical

### Où faire la demande d'inscription à l'examen du permis de conduire ?

Contactez le service chargé localement des examens du permis de conduire : direction départementale interministérielle (bureau de l'éducation routière) ou préfecture. Ce service vous indique les aménagements dont vous avez besoin pour apprendre à conduire et les auto-écoles qui donnent des cours avec ces aménagements.

Vous pouvez aussi demander les dates des sessions spécialisées pour vous présenter aux épreuves du permis par la direction départementale des Territoires (DDTM de votre département)

### Liste d'auto-écoles dispensant ce genre de formations (non exhaustive) :

- Auto-école Bellone
- CER St Barthelemy

Vous pouvez aussi demander **les dates des sessions spécialisées** pour vous présenter aux épreuves du permis.

# PLAN DE GESTION DES RÉCLAMATIONS

*En cas de réclamation, nous renseignons notre registre...*

## **Réception d'une réclamation**

Lorsque nous recevons une réclamation, nous devons renseigner notre registre des réclamations en précisant : le nom du client, la date de réception de la réclamation, l'objet de la réclamation, le contrat, produit ou service visé par la réclamation, les intervenants autres que le professionnel, les personnes visées par la réclamation.

## **Accuser réception de la réclamation**

Nous disposons de 10 jours à compter de la réception de la réclamation pour en accuser réception au client ou y répondre immédiatement.

Nous devons mettre à jour notre outil de suivi des réclamations en indiquant la date à laquelle nous avons accusé réception de la réclamation et veiller à son traitement dans les délais impartis.

## **Répondre à la réclamation**

Nous devons tenir le client informé du déroulement du traitement de sa réclamation et lui répondre dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la réclamation.

Si, dans notre réponse apportée à la réclamation, nous rejetons totalement ou partiellement la demande du client, nous devons lui indiquer les voies de recours dont il dispose.

La personne qui va répondre à la réclamation doit disposer d'un niveau de qualification suffisant (elle doit avoir une bonne connaissance des produits, services, contrats,...) et du niveau d'habilitation nécessaire (exemple : pour la signature des courriers ou les gestes commerciaux consentis).

Nous devons mettre à jour notre outil de suivi des réclamations en indiquant la date et la réponse apportée à la réclamation ainsi que les dysfonctionnements identifiés.

## **Perform our professional practice**

À partir des réclamations reçues et des dysfonctionnements, manquements ou mauvaises pratiques identifiés, nous devons déterminer et mettre en œuvre les actions correctives.



## Documents annexes

### CRITERE 2.3

DÉCRIRE ET FORMALISER LE PROCÉDÉ UTILISÉ POUR EVALUER LE PROJET PROFESSIONNEL DU CANDIDAT

Tout support synthétisant les besoins identifiés du bénéficiaire (grilles d'analyse, diagnostics préalables, dossier d'admission, comptes-rendus d'entretien, critères de détermination de l'opportunité et de la faisabilité de la prestation par exemple).

DATE :  REMPLIE PAR :

Origine du contact (provenance) :

Formation demandée :

Motivations, facteurs qui poussent le candidat :

|                     |                        |
|---------------------|------------------------|
| ÉTAT CIVIL          |                        |
| NOM :               | Prénom :               |
| Date de naissance : | Age :                  |
| Lieu de naissance : |                        |
| Adresse :           |                        |
| Code postal :       | Ville :                |
| Télé : / / .. / ..  | Portable : / / .. / .. |
| Mail :              |                        |

|  |                      |
|--|----------------------|
| SITUATION ACTUELLE                       |                      |
| Situation actuelle (DF, salarié, ...)    | <input type="text"/> |
| Expérience Professionnelle :             | <input type="text"/> |
| Si Demandeur d'emploi : N° identifiant : | <input type="text"/> |
| Pôle emploi :                            | <input type="text"/> |
| Nom du correspondant :                   | <input type="text"/> |
| Financier de la formation :              | <input type="text"/> |

## SUPPORT BESOIN DU BÉNÉFICIAIRE (2.3)



Liberté  
Égalité  
Fraternité

### ANNEXE 9

#### CERTIFICAT « QUALIOPI » délivré à

Nom ou raison sociale : SAS AUTO ECOLE VEILLON

N° d'agrément : E20 006 00090

N° de déclaration d'activité : 93061010006

Adresse : 11 AVENUE VILLERMONT

Code postal : 06000 Ville : NICE

Catégorie d'action concernée par la présente certification : action de formation mentionnée au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article L. 6313-1 du code du travail.

Nom de l'instance de labellisation : ministère de l'intérieur

Suite aux audits effectués dans le cadre des actions de formation à la conduite des véhicules terrestres à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière, le présent certificat est délivré à l'établissement susmentionné, et ce, conformément aux critères énoncés dans le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, en application de l'article L. 6316-1 du code du travail.

Ce présent certificat est valide du 12/04/2023 au 12/04/2026 sous réserve du respect des critères de qualité et des modalités d'audit mentionnés à l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label ».

Fait à Nice , le 12/04/2023

Le préfet de département  
ou son représentant

La déléguée au permis de conduire  
et à la sécurité routière des Alpes-Maritimes

Florinda COLSON

1

## DOCUMENT LABEL QUALIOPI

### CRITERE 7.4

DÉCRIRE LES MODALITÉS DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

#### FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

#### FORMULAIRE A RETOURNER PAR MAIL A / MAIL

##### Identification de la personne :

Je soussigne (nom, prénom) :

Concerne l'élève (nom, prénom) :

Objet(s) de la réclamation :

##### Objet de votre réclamation :

- Qualité de l'accueil

- Qualité des leçons

- Entente avec l'enseignant

- Organisation des cours

- Ponctualité

- Autres à exprimer ci-dessus

Pouvez-vous préciser le moment, la fréquence ou une période où vous avez subit ce désagrement :

Avez-vous déjà pris contact avec l'exploitant, le formateur ou la secrétaire pour lui préciser les réclamations ? :

Date du dépôt de la demande :

Date du fait de la réclamation :

Fait à :

Le :

Signature :

## FORMULAIRE DE RÉCLAMATION (7.2)



Besoin d'un renseignement ?

# Contact

04 22 53 17 74

[contact@autoecoleveillon.com](mailto:contact@autoecoleveillon.com)

11 avenue Villermont, 06000 Nice

Horaire de code et du bureau

**lun-ven 10h-12h / 14h-19H ;  
sam 10h-12h**

Horaire de conduite

**lun-sam 8h-20h non stop**



## CRITERE 2.3

DESCRIRE ET FORMALISER LE PROCEDE UTILISE POUR EVALUER LE PROJET PROFESSIONNEL DU CANDIDAT

Tout support synthétisant les besoins identifiés du bénéficiaire (grilles d'analyse, diagnostics préalables, dossiers d'admission, comptes-rendus d'entretien, critères de détermination de l'opportunité et de la faisabilité de la prestation par exemple).

DATE :

REMPLOIE PAR :

**Origine du contact (provenance) :**.....

**Formation demandée :**.....

Motivations, facteurs qui poussent le candidat : .....

### ÉTAT CIVIL

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

Date de naissance : ..... **Age :** .....

Lieu de naissance : .....

Adresse :

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : .. / .. / .. / .. / .. Portable : .. / .. / .. / ..

Mail : .....

### SITUATION ACTUELLE

**Situation actuelle (DE, salarié, ...)** : .....

**Expérience Professionnelle** : .....

.....

.....

**Si Demandeur d'emploi** : N° identifiant : .....

Pôle emploi : .....

Nom du correspondant : .....

Financeur de la formation : .....

Nom :

Adresse :

Code postal:

N° SIRET :

N° d'agrément :

Téléphone :

Mail :

Site web :

**PROJET PROFESSIONNEL**

Préciser le niveau de mobilité et les éléments d'exigence :

.....  
.....  
.....  
.....

**PERMIS DE CONDUIRE**

| Catégorie | Date d'obtention | Civil ou militaire | Expérience sur véhicule |
|-----------|------------------|--------------------|-------------------------|
|           |                  |                    |                         |
|           |                  |                    |                         |

Moyen de locomotion :      OUI      NON

**SITUATION FAMILIALE**

Contraintes horaires éventuels :

.....

**CAPACITÉ A INTEGRER LA FORMATION**

| Eléments à vérifier  | Oui | Non | Commentaires |
|--|-----|-----|--------------|
| Acceptation des contraintes liées à la formation.  |     |     |              |
| Acceptation des contraintes horaires (horaires de formation normale ou en équipe).                                 |     |     |              |
| Capacité à gérer son organisation personnelle et familiale en étant en formation (temps de travail personnel ...). |     |     |              |
| Capacité à s'intégrer dans un groupe de formation (comportement, expression orale...).                             |     |     |              |
| Le stagiaire a une présentation compatible avec la formation visée.  |     |     |              |
| Expérience préalable eventuelle  |     |     |              |

Nom :  
Adresse :  
Code postal:  
N° SIRET :

N° d'agrément :  
Téléphone :  
Mail :  
Site web :

## RÉSULTATS DES TESTS D'ÉVALUATION INITIALE

Volume horaire pratique prévisionnel : .....

| Type de formation | Type de financement possible |
|-------------------|------------------------------|
|                   |                              |

Commentaires :

.....

.....

Nom :  
Adresse :  
Code postal:  
N° SIRET :

N° d'agrément :  
Téléphone :  
Mail :  
Site web :



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ANNEXE 9

# CERTIFICAT « QUALIOPI » délivré à

Nom ou raison sociale : SAS AUTO ECOLE VEILLON

N° d'agrément : E20 006 00090

N° de déclaration d'activité : 93061010006

Adresse : 11 AVENUE VILLERMONT

Code postal : 06000

Ville : NICE

Catégorie d'action concernée par la présente certification : action de formation mentionnée au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article L. 6313-1 du code du travail.

Nom de l'instance de labellisation : ministère de l'intérieur

Suite aux audits effectués dans le cadre des actions de formation à la conduite des véhicules terrestres à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière, le présent certificat est délivré à l'établissement susmentionné, et ce, conformément aux critères énoncés dans le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, en application de l'article L. 6316-1 du code du travail.

Ce présent certificat est valide du 12/04/2023 au 12/04/2026 sous réserve du respect des critères de qualité et des modalités d'audit mentionnés à l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label ».

Fait à Nice , le 12/04/2023

Le préfet de département  
ou son représentant

La déléguée au permis de conduire  
et à la sécurité routière des Alpes-Maritimes

Florence COLSON

## CRITERE 7.2 a

### METTRE EN PLACE DES MODALITES DE RECUEIL DES APPRECIATIONS DES FINANCEURS

#### QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION DE LA FORMATION A DESTINATION DU PRESCRIPTEUR

Ce questionnaire de satisfaction nous permet de connaître votre avis et vos suggestions concernant la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire que vous avez prescrite ou financée.

Entreprise : .....

Interlocuteur : .....

Stagiaire : .....

Dates de formation : .....

#### Qualité de l'information et de la formation

| Items   |   | Tout à fait satisfait | Satisfait | Peu satisfait | Pas du tout satisfait |
|---|---|-----------------------|-----------|---------------|-----------------------|
| Accueil   |   |                       |           |               |                       |
|   | Procédé d'évaluation                                  |                       |           |               |                       |
| Information sur l'offre de formation                | Horaire des cours théoriques                          |                       |           |               |                       |
|   | Proposition détaillée et chiffrée                     |                       |           |               |                       |
| Moyens pédagogiques mis à la disposition de l'élève | Disponibilités des moyens                             |                       |           |               |                       |
|   | Moyens adaptés  |                       |           |               |                       |
| Disponibilité des équipes                           | Disponibilités des enseignants                        |                       |           |               |                       |
|   | Disponibilité du responsable pédagogique              |                       |           |               |                       |
|   | Disponibilité du responsable des relations            |                       |           |               |                       |
| Réponse à vos attentes                              | Respect de l'intégralité du parcours                  |                       |           |               |                       |
|   | Progressivité de l'apprentissage                      |                       |           |               |                       |
|   | Mise en pratique par l'élève des compétences acquises |                       |           |               |                       |
|   | Formation en adéquation avec vos besoins              |                       |           |               |                       |
|   | Compte-rendu de formation                             |                       |           |               |                       |

Nom :

Adresse :

Code postal:

N° SIRET :

N° d'agrément :

Téléphone :

Mail :

Site web :

## Évaluation globale de la formation

Globalement, avez-vous apprécié la qualité de la formation dispensée ?

Merci d'entourer un chiffre de 0 à 10

Quels éléments ou sujets seraient à perfectionner ?

.....  
.....  
.....  
.....

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions :

.....  
.....  
.....  
.....

Nom :  
Adresse :  
Code postal:  
N° SIRET :

N° d'agrément :  
Téléphone :  
Mail :  
Site web :

**QUESTIO NNAIRE  
DE SATISFACTION D'EVALUATION DE LA FORMATION A DESTINATION  
DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE**

Ce questionnaire d'évaluation de formation est destiné au responsable de l'équipe pédagogique qui évalue (en coordination avec les formateurs concernés) la formation globale du Stagiaire

Responsable Pédagogique : .....

Enseignant(s) : .....

Stagiaire : .....

Dates de formation : .....

**LE DEROULEMENT DE LA FORMATION**

| Items  |   | Tout à fait satisfait | Satisfait | Peu satisfait | Pas du tout satisfait |
|--|---|-----------------------|-----------|---------------|-----------------------|
| Accueil  |   |                       |           |               |                       |
| Information sur l'offre de formation                     | Procédé d'évaluation                                  |                       |           |               |                       |
|  | Horaire des cours théoriques                          |                       |           |               |                       |
|  | Proposition détaillée et chiffrée                     |                       |           |               |                       |
| Moyens pédagogiques mis à la disposition des enseignants | Disponibilités des moyens                             |                       |           |               |                       |
|  | Moyens adaptés  |                       |           |               |                       |
| Disponibilité du ou des participants                     | Disponibilités des stagiaires                         |                       |           |               |                       |
|  | Assiduité/Ponctualité                                 |                       |           |               |                       |
|  | Attention/Implication                                 |                       |           |               |                       |
| Réponse à vos attentes                                   | Respect de l'intégralité du parcours                  |                       |           |               |                       |
|  | Progressivité de l'apprentissage                      |                       |           |               |                       |
|  | Mise en pratique par l'élève des compétences acquises |                       |           |               |                       |
|  | Atteinte des objectifs                                |                       |           |               |                       |
|  | Validation utilisée en cours de formation             |                       |           |               |                       |

Nom :  
Adresse :  
Code postal:  
N° SIRET :

N° d'agrément :  
Téléphone :  
Mail :  
Site web :

## Évaluation globale de la formation

Globalement, avez-vous apprécié la qualité de la formation dispensée ?

Merci d'entourer un chiffre de 0 à 10

Quels éléments ou sujets seraient à perfectionner ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Nom :  
Adresse :  
Code postal:  
N° SIRET :